

PROMOUVOIR LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Dates

08 et 09 octobre 2020
21 et 22 janvier 2021

Durée

4 journées indissociables soit 27h

Horaires

9h - 12h30 et 13h45 - 17h
Soit 6h45mn de formation par jour (hors
pause déjeuner)

Public visé

Cette formation s'adresse aux
professionnel·les des secteurs de la santé,
de l'éducation, du social, souhaitant
renforcer les compétences psychosociales
d'enfants ou d'adolescents en
établissements scolaires, centres de loisirs,
lieux d'accueil ... dans une perspective de
promotion de la santé.

Prérequis

Expérience professionnelle (actuelle ou en
perspective d'évolution) dans l'animation
de séances collectives en éducation pour
la santé

Conditions d'inscription : la participation
à cette formation est conditionnée par
l'engagement dans un projet mené dans
son établissement et porté en équipe.
L'inscription en binôme d'une même équipe
est fortement recommandée.

Lieu de la formation

IREPS POLE SARTHE
84/100 rue du miroir
72100 LE MANS
Dans les locaux de la Mutualité française

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrire l'origine du concept de "compétences psychosociales" (CPS) ;
- Nommer les compétences psychosociales en référence à la catégorisation de l'OMS
- Concevoir une progression pédagogique autour des 2 compétences « Avoir conscience de soi » et « Savoir gérer ses émotions » ;
- Identifier des activités permettant de construire des programmes de renforcement des CPS en promotion de la santé ;
- Construire une séance collective en s'appuyant sur une approche expérientielle ;
- Repérer les différentes étapes d'une séance collective portant sur les CPS ;
- Nommer les critères de qualité des programmes de renforcement des CPS en promotion de la santé ;
- Nommer au moins 3 conditions d'implantation d'un programme de renforcement des CPS.

Contenu de formation

JOUR 1

- Mise en route et constitution du groupe
- Le cadre et les règles de fonctionnement
- Les ancrages théoriques : les classifications des compétences psychosociales définies par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), le rôle des CPS comme déterminant de santé
- Des activités pour explorer la compétence *Avoir conscience de soi*

JOUR 2

- Le cadre et la question de la réparation
- La pédagogie adaptée à la conduite de séances
- La progression pédagogique pour travailler la compétence *Avoir conscience de soi*
- Les rituels



Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre de la CPOM contractée entre l'Agence régionale de santé et l'IREPS Pays de la Loire. Elle n'incombe donc pas de coût pour les stagiaires.

Seuls les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des stagiaires.

Inscription

www.irepspd.org - Onglet « Former »

Accès formulaire inscription :

[CLIQUEZ ICI](#)

Inscriptions au plus tard le 25 août 2020

JOUR 3

- Des activités pour explorer la compétence *Savoir gérer ses émotions*
- La progression pédagogique pour travailler la compétence *Savoir gérer ses émotions*
- Le conducteur de séance et le choix des activités en cohérence avec les objectifs pédagogiques
- Les critères de qualité d'un programme pédagogique visant le renforcement des CPS

JOUR 4

- Les conditions d'implantation : facteurs favorisant la réussite du projet
- Evaluation de l'ensemble de la formation

Formateurs

La formation sera conduite par **Magali SEGRETAIN**, directrice territoriale, directrice du programme *En santé à l'école* de 2015 à 2018 et **Marion MOULAY**, chargée de mission en éducation et promotion de la santé, IREPS Pays de la Loire Pôle Sarthe

Modalités pédagogiques de la formation

Cette formation, comme l'ensemble des formations proposées par l'IREPS Pays de la Loire, est conçue en corrélation avec les objectifs visés sur un principe d'alternance entre des apports conceptuels et une pédagogie interactive basée sur la construction de l'expérience (apprendre en faisant).

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun sera respecté et tiendra compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participants.

Outre la parole et l'écoute, les formateurs pourront utiliser des supports et méthodes d'animation variés tels que vidéos, photos-expression, jeux de rôle, dessins, brainstorming... en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, la participation et l'implication de chacun, à sa mesure.

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier documentaire et une bibliographie :

- seront mis à disposition en ligne dans un padlet communiqué par le formateur lors de la formation ou,
- seront remis en version papier lors de la formation

Suivi et évaluation de la formation

- Une **évaluation des acquis** en fin de formation
- Une **évaluation « à chaud »**
- Une **évaluation à froid**, 6 mois après le terme de la formation
- Une **feuille d'émargement** signée lors de chaque demi-journée de formation
- Un **certificat de réalisation**



Equipements techniques

La salle de formation est équipée d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur et d'un paper-board
A proximité dans le bâtiment, se trouve le centre de ressources documentaires de l'Ireps Pays de la Loire – Pôle Sarthe

Plan d'accès

Le plan d'accès est fourni dans le livret d'accueil envoyé par mail aux stagiaires avant le début de la formation.

Accès des locaux aux personnes à mobilité réduite et personnes en situation de handicap

La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous souhaitez nous faire part d'une situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin de prendre en considération vos besoins.

Contact

IREPS Pays de la Loire Pôle Sarthe
84-100 rue du Miroir
72100 LE MANS
ireps72@irepspdl.org
Accueil : 02 43 78 25 06

